



MERCI DE RENSEIGNER OU DE CORRIGER VOS COORDONNÉES :

Nom* :

Prénom* :

Adresse personnelle* :

Code postal* :

Ville* :

Je souhaite profiter de mon invitation gratuite et assister à la présentation officielle de l'équipe 2009/2010 le 15 juillet 2009.
(Date susceptible d'être modifiée) * Mentions obligatoires

POUR RECEVOIR VOS OFFRES "SPÉCIAL ABONNÉ", RENSEIGNEZ LES CHAMPS CI-DESSOUS :

Date de naissance :

E-mail : @

N° tél. fixe :

N° portable :

Vous êtes : Marié(e) Célibataire Nombre d'enfants :

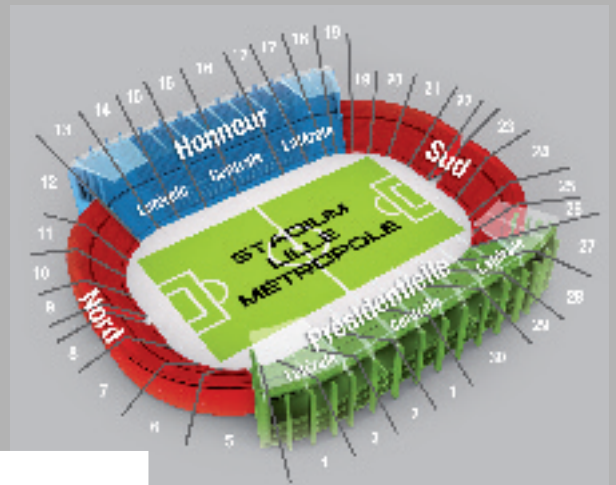
J'accepte de recevoir par e-mail et par SMS des offres du LOSC et/ou des offres de ses partenaires.

ABONNEZ-VOUS EN 4 ÉTAPES :

1 CHOISISSEZ VOTRE TRIBUNE

Oui, je souhaite m'abonner au LOSC : je remplis ce bulletin d'abonnement avec les indications de tribune, de réduction et j'accepte que l'on choisisse ma place selon la tribune et l'entrée que j'ai sélectionnées sur le plan ci-contre.

Je conserve la place de mon abonnement 2008-2009
> Je coche l'entrée de ma tribune dans le tableau ci-dessous.



<input type="checkbox"/> Honneur Latérale	<input type="checkbox"/> 13	<input type="checkbox"/> 14	<input type="checkbox"/> 17	
<input type="checkbox"/> Honneur Centrale	<input type="checkbox"/> 14	<input type="checkbox"/> 15	<input type="checkbox"/> 16	<input type="checkbox"/> 17
<input type="checkbox"/> Présidentielle Latérale	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 28	<input type="checkbox"/> 27
<input type="checkbox"/> Présidentielle Centrale	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 30	<input type="checkbox"/> 29
<input type="checkbox"/> Sud	<input type="checkbox"/> 20	<input type="checkbox"/> 21	<input type="checkbox"/> 22	<input type="checkbox"/> 23
	<input type="checkbox"/> 24	<input type="checkbox"/> 25	<input type="checkbox"/> 26	
<input type="checkbox"/> Nord	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6	<input type="checkbox"/> 7	<input type="checkbox"/> 8
	<input type="checkbox"/> 9	<input type="checkbox"/> 10	<input type="checkbox"/> 11	<input type="checkbox"/> 12

COMMENT VOUS ABONNER À LA LOSC ATTITUDE ?

1 CHOISISSEZ VOTRE TRIBUNE, VOTRE FORMULE ET CONSULTEZ VOTRE TARIF

TRIBUNES	3 SAISONS Tarifs fixes par saison			1 SAISON			
	Tarifs réduits			Tarifs réduits			
	NOUVEL ABONNÉ/ ABONNÉS 2008/2009	ÉTUDIANTS/LYCÉENS FEMMES SENIORS**	-16 ANS	NOUVEL ABONNÉ	ABONNÉS 2008/2009	ÉTUDIANTS/LYCÉENS DEMANDEURS D'EMPLOI FEMMES/SENIORS**	-16 ANS
	-20%	-25%*	-50%		-10%	-25%*	-50%
Nord et Sud	120 €	112,50 €	75 €	150 €	135 €	112,50 €	75 €
Honneur Lat.	256 €	240 €	160 €	320 €	288 €	240 €	160 €
Présidentielle Lat.	280 €	262,50 €	175 €	350 €	315 €	262,50 €	175 €
Honneur Cent.	312 €	292,50 €	195 €	390 €	351 €	292,50 €	195 €
Présidentielle Cent.	464 €	435 €	290 €	580 €	522 €	435 €	290 €

* Tarifs Étudiants, lycéens et demandeurs d'emploi valables uniquement en Tribunes Nord et Sud.
** Seniors : personnes de plus de 60 ans, nées avant le 31/12/1950.
Les tarifs indiqués tiennent compte des réductions. Les réductions ne sont pas cumulables entre elles.

2 REMPLISSEZ VOTRE BULLETIN D'ABONNEMENT

- **Par courrier** : Remplissez et renvoyez votre bulletin d'abonnement avec les pièces nécessaires (photo et justificatifs) dans l'enveloppe T ci-jointe, sans l'affranchir.
- **Aux guichets** : Rendez-vous aux guichets du Stadium Lille Métropole avec votre bulletin dûment rempli et les pièces nécessaires (photo et justificatifs).
- **Sur Internet** : Abonnez-vous directement en ligne (uniquement formule 1 saison) ou téléchargez votre bulletin d'abonnement sur www.abolosc.com.

3 RÉCUPÉREZ VOTRE CARTE D'ABONNEMENT ET VOTRE PACK LOSC ATTITUDE

- **Abonnement aux guichets du Stadium** : Vous êtes abonné 2008/2009 ? Le tout sera édité sur place dès le **26 mai 2009**. Vous êtes nouvel abonné ? Le tout sera édité sur place dès le **15 juin 2009**.
- **Abonnement par courrier ou Internet ou téléphone** : Le tout sera disponible aux guichets du Stadium Lille Métropole à partir du mois de juin 2009 (se référer à la date qui sera indiquée sur votre confirmation ou par l'opérateur téléphonique).

LES DATES À RETENIR

Abonné 2008/2009 : Réabonnez-vous à partir du **19 mai 2009** par courrier, web et téléphone, dès le **26 mai 2009** aux guichets et entre le 10 et le 15 juin si vous souhaitez changer de place.
Nouvel abonné : Abonnez-vous à partir du **15 juin 2009**.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE AUX PARTICULIERS DE L'ABONNEMENT AU LOSC LILLE MÉTROPOLE CHAMPIONNAT DE FRANCE DE LIGUE 1 SAISON 2009-2010

Les présentes conditions générales de vente régissent la vente des abonnements aux particuliers donnant accès aux stades à l'intérieur desquels se disputent les matches du championnat de France du LOSC à domicile, au moyen d'une carte privative sur laquelle figure la catégorie de la place permettant d'assister aux 19 matches du LOSC à domicile de la saison sportive 2009-2010.

Date limite d'abonnement : Le 31 août 2009. Cet abonnement ne peut être ni repris ni échangé, ni revendu (loi du 27 juin 1919). En cas de perte de votre abonnement, il sera demandé 20€ pour la réalisation du duplicata d'abonnement (uniquement sous présentation de la déclaration de perte ou de vol de l'abonnement effectué auprès du commissariat). L'abonné reconnaît que pour des impératifs de sécurité, il est nécessaire que le LOSC prenne connaissance de son identité et de son adresse complète. La carte comportant la photographie, les noms et prénoms de l'abonné (ceux indiqués par l'abonné lors de la commande) est nominative : toute vente, revente, prêt, échange ou location de cette carte sont strictement interdits. La loi punit quiconque se rendant coupable de fraudes ou de fausses déclarations (Article 441-1 du Code pénal).

L'acquisition d'une carte d'abonnement emporte l'adhésion au Règlement Intérieur du stade ou se déroule le match à domicile qui est affiché aux entrées du stade. Toute personne qui ne se conformerait pas à ce Règlement Intérieur ou à la législation relative à la sécurité dans les enceintes sportives pourra se voir refuser l'entrée du stade ou s'en voir expulser sans pouvoir prétendre au remboursement de son abonnement. Pour assurer la sécurité du public, le stade peut être équipé d'un système de vidéo surveillance placé sous le contrôle d'officiers de police judiciaire et susceptible d'être utilisé en cas de poursuites pénales. Un droit d'accès est prévu pendant les 72 heures de conservation des images (art. 10, loi du 21 janvier 1995) et peut être exercé auprès de la Direction du Stadium Lille Métropole de Villeneuve d'Ascq - Avenue de la Châtellenie 59650 Villeneuve d'Ascq.

Lorsqu'une rencontre n'a pas lieu ou est définitivement arrêtée en première période ou à la mi-temps, les cartes restent valables pour la rencontre remise ou à rejouer. Lorsqu'une rencontre est définitivement arrêtée au cours de la seconde période, la carte ne donne droit ni au remboursement, ni à une place gratuite en cas de match à rejouer. Le LOSC Lille Métropole SASP ne pourra être tenu responsable des modifications de calendrier imposées par la Ligue de Football Professionnel ou de toute annulation du match en raison de faits qui ne lui sont pas imputables (grèves, intempéries, cas de force majeure...). L'abonnement est valable pour les matches à domicile du LOSC Lille Métropole SASP en Championnat de France de Ligue 1. En cas de travaux dans le Stadium Lille Métropole, d'aménagements rendus nécessaires par des impératifs de sécurité imposés aux enceintes sportives ou de changement de stade pour tout motif, la localisation de la place pourra être modifiée sans modification de prix, ce qui est expressément convenu et accepté par l'abonné. Dans ce cas, il sera averti(e) par le LOSC de ces changements par les moyens de communication dont le LOSC dispose. En outre, et de manière plus générale, le client est informé que le LOSC peut être amené à discuter ponctuellement un match de championnat dans un autre stade. A ce titre, l'abonné renonce à toute réclamation dans le cas où le LOSC disputerait ponctuellement des matches « à domicile » sur un autre stade que celui du Stadium Lille Métropole (ex : Stade de France ®).

Le client peut bénéficier au choix de deux formules : la formule 3 saisons (abonnement aux saisons 2009/2010, 2010/2011 et 2011/2012 avec maintien du prix et réservation prioritaire lors de la 1ère saison jouée au Grand Stade sous réserve de la construction du Grand Stade de la Métropole Lilloise) et la formule 1 saison (uniquement pour la saison 2009/2010).

Conformément à la loi "Informatiques et Libertés" du 6 janvier 1978 modifiée en Août 2004, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données que vous pouvez exercer auprès du département marketing et commercial du LOSC Lille Métropole SASP. Domaine de Luchin - Grand Rue - 59780 CAMPHIN-EN-PEVÈLE. LOSC Lille Métropole SASP - Domaine de Luchin - Grand Rue - BP 79 - 59780 CAMPHIN-EN-PEVÈLE - SASP au capital de 6 969 085€ - APE 9311 Z - Siret 319 633 749 00050 - N° TVA FR96 319 633 749 - Crédit photo : Charles Pétillon - Photos non contractuelles.



JUSTIFICATIFS NÉCESSAIRES
pour les tarifs réduits.
Merci de joindre une photo d'identité
obligatoire (sauf abonné 2008-2009)

-16 ans/Seniors/Femmes
photocopie ou présentation
de la carte d'identité obligatoire

Etudiant/Lycéen
photocopie ou présentation de la carte d'étudiant
ou du certificat de scolarité 2008/2009 obligatoire

Demandeur d'emploi
photocopie ou présentation de la carte
d'identité obligatoire + présentation ou photocopie
d'un justificatif du Pôle Emploi de moins de 3 mois

Abonné 2008/2009
photocopie ou présentation de la carte d'abonnement
au LOSC 2008/2009

Stadium Lille Métropole

Juin : du lundi au vendredi de 9h30 à 18h30,
le samedi de 10h à 14h

Juillet : 9h30 - 12h30 / 14h - 17h30
Avenue de la Châtellenie - 59650 VILLENEUVE
D'ASCQ

Par courrier

LOSC LILLE MÉTROPOLE Service Abonnements
N° Autorisation 43921
59659 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX

Par Internet

www.abolosc.com

Par téléphone

0 892 68 56 72 (0,34€ TTC/min)
(Selon horaires d'ouverture des guichets)

Modes de paiement :

- par chèque bancaire ou postal (chèque en Euros uniquement sur une banque française) à l'ordre du LOSC LILLE MÉTROPOLE SASP
- par Carte Bancaire
- en espèces uniquement au guichet du stadium Lille Métropole
- par prélèvement automatique (obligatoire pour la formule 3 saisons) : Le client devra fournir un relevé d'identité bancaire (RIB) ainsi qu'une autorisation de prélèvement automatique signée. Pour un abonnement avec la formule 3 saisons, le 1er prélèvement interviendra le 10 du mois suivant le mois durant lequel est conclu le contrat d'abonnement puis les deux prélèvements suivants interviendront chaque 10 du mois. Ensuite, pour les saisons suivantes, les prélèvements interviendront le 10 juin, 10 juillet et 10 août 2010 et le 10 juin, 10 juillet et 10 août 2011. Pour un abonnement avec la formule 1 saison, le prélèvement interviendra en 1 fois le 10 du mois suivant le mois durant lequel est conclu le contrat d'abonnement.

Le fait que le LOSC ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes conditions générales de vente ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque des présentes.

Toute personne assistant à un match à domicile du LOSC consent au LOSC à titre gracieux pour la France entière et durant la durée de son abonnement le droit d'utiliser son image sur tout support en relation avec la manifestation et/ou la promotion du Stade et/ou du LOSC, tels que les photographies, les reportages télévisés ou Internet. Ces droits sont librement cessibles par le LOSC à tout tiers de son choix.

Toute fraude ou tentative de fraude constatée (et notamment dans l'utilisation de la carte, dans la constitution du dossier d'abonnement, en cas de fausse déclaration ou de falsification des pièces jointes, ...), toute violation des conditions générales de vente pourra entraîner, soit : la suspension du contrat d'abonnement, soit sa résiliation, de plein droit.

Cet abonnement ne peut être ni repris, ni échangé ni revendu. Il ne fera l'objet d'aucun remboursement.

Le LOSC se réserve le droit de refuser la délivrance d'un ou plusieurs abonnements à toute personne ayant contrevenu, durant les deux saisons passées, aux dispositions du Règlement Intérieur du Stade accueillant le match à domicile du LOSC.

Les réponses relatives aux données personnelles sont facultatives à l'exception des noms, prénoms et adresses complètes, obligatoires pour la prise en compte de l'adhésion, pour le traitement et l'acheminement des commandes, l'établissement des factures et de contrats de garanties éventuels. Le défaut de renseignement entraîne la non validation de la commande. L'abonné s'engage à informer le LOSC Lille Métropole SASP de tout changement pouvant intervenir durant la durée de son abonnement. A défaut d'information, le LOSC Lille Métropole SASP ne pourra être tenu responsable. Conformément à la loi informatique et libertés, le traitement informatique des informations relatives au client a fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL et est destiné à la promotion commerciale du LOSC Lille Métropole SASP. Les destinataires des données sont le service marketing et commercial du LOSC. Les données pourront être cédées à nos partenaires commerciaux à des fins de prospection. L'abonné bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent. S'il souhaite exercer ce droit et obtenir communication des informations le concernant, il pourra s'adresser au service marketing et commercial du LOSC Lille Métropole SASP. L'abonné peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données le concernant. En cas de perte ou de vol de la carte d'abonnement LOSC, l'abonné devra immédiatement en informer le LOSC afin d'éviter qu'il reste responsable de ses utilisations abusives.